COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRITICAL ELEMENTS ANNONCE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE POUR LE RACHAT DE 49 % DANS LA PROPRIÉTÉ BOURIER

2 juillet 2025 - **MONTRÉAL, QUÉBEC** - Corporation Lithium Éléments Critiques (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« Critical Elements » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une convention d'achat d'actifs avec Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») pour le rachat de l'intérêt de 49 % dans la propriété Bourier qui avait été acquise par Lomiko suite à la signature d'une convention d'options en avril 2021. Lors de la clôture, la Société versera la somme de 30 000 $ en espèces à Lomiko afin d'acquérir leur intérêt de 49 % dans 203 droits exclusifs d'exploration ainsi la Société regagnera un intérêt de 100 % dans la propriété Bourier.

À PROPOS DE CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose lithium-tantale situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 050 km^2. Le 29 août 2023, la Société a annoncé les résultats d'une nouvelle étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 65,7 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 2,2 milliards $ US à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie, a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec et le bail minier du projet délivré par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec en vertu de la *Loi sur les mines* (Québec).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Chef de la direction
819-354-5146
jslavallee@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.